

LE

REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE



La municipalité vous rappelle que le 4^e versement de taxes municipales est dû pour le 28 septembre 2023.

**Bureau municipal fermé le lundi 9 octobre 2023
– Jour de l'action de grâce**

Volume 40 • Numéro 8
SEPTEMBRE 2023

Le prochain Reflet sera
DISPONIBLE LE 17 OCTOBRE 2023



Saint-Liboire



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Yves **WINTER**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Claude **VADNAIS**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Samedi (2e et 4e de ch. mois) : 9 h 30 à 11 h 30 (septembre à juin)

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

Téléphone : 450 793-4825

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securitepublique/securite-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

Nadine Lavallée

Directrice générale et Greffière
Trésorière

Nancy Heins-Vallée

Agente à la comptabilité

Sébastien Marchand

Inspecteur en bâtiment
et environnement

Monic Guérin

Agente administrative

Annick Leblanc

Adjointe administrative

Sylvain Laplante

Directeur général adjoint

Karl Pelchat

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Jonathan Avard

Employé de voirie

Martin Bougie

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

LA VIE À SAINT-LIBOIRE

Septembre 2023

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Mardi	26	13 h 30	Bingo	Salle Jean XXIII
Jeudi	28	Date limite 4 ^e et dernier versement - taxes municipales		

Octobre 2023

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Samedi	1 ^{er}	11 h 30	Brunch : Journée des aînés	Salle des Chevaliers de Colomb
Mardi	3	19 h	<i>Séance du conseil</i>	Hôtel de Ville - salle du conseil
Vendredi	6	19 h	<i>Course des animaux sauvages</i>	Salle Jean XXIII
Lundi	9	Bureau municipal fermé - Action de grâce - Bon congé !		
Mardi	10	13 h 30	Bingo	Salle Jean XXIII
Jeudi	19	Collecte de gros rebus		



AUX PERSONNES DESSERVIES
PAR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

RAPPEL LECTURE DES COMPTEURS D'EAU



Les employés des travaux publics ont procédé au cours du mois d'août à la lecture des compteurs d'eau. Plusieurs avis, sous forme d'accroche-porte ont été laissés. Nous constatons que certains citoyens ont omis de nous contacter pour nous donner la lecture de leur compteur d'eau, à la suite de ces avis.

Nous tenons à vous rappeler que si un citoyen ne retourne pas la lecture de son compteur d'eau dans un délai de 15 jours suite à la réception d'un avis sous forme d'accroche-porte, une valeur approximative de consommation d'eau lui sera exigée ainsi qu'un montant fixe de 75 \$ pour pénalité de retard.

Si vous avez reçu un avis et que vous n'avez pas transmis la lecture de votre compteur, faites-le rapidement par téléphone au 450 793-2811 poste 2121 ou par courriel à reception@st-liboire.ca, afin d'éviter ces frais.



Faites la différence, intégrez notre équipe en tant que journalière/journalier aux travaux publics

Travailler pour un service à la communauté et vous sentir utile pour les citoyens font partie de votre liste de priorité? Voici le profil de la personne recherchée par la Municipalité de Saint-Liboire !

VOUS SEREZ GAGNANT AVEC NOS CONDITIONS

Poste permanent, à temps plein (40 heures)
Salaire selon notre échelle salariale concurrentielle
Assurance collective et régime de retraite (après 3 mois de service)
Atmosphère d'entraide et de dévouement pour la communauté

VOTRE RÔLE AU QUOTIDIEN

En tant que journalière/journalier aux travaux publics, vous devrez effectuer, sous la supervision du Directeur des travaux publics, les différentes tâches du Service des travaux publics selon les besoins. Principalement, la personne sélectionnée devra effectuer différents travaux de voirie, d'entretien de terrains, de routes, d'équipements, de bâtiments et de véhicules, ainsi que toute autre tâche connexe, selon la période et les besoins. Cette personne devra également effectuer le déneigement des routes et autres emplacements désignés durant l'hiver, avec un horaire variant et les fins de semaine selon la température. Pour toutes les tâches concernées, des rapports sont exigés pour le suivi des dossiers.

CE QUE VOUS DEVEZ DÉTENIR

- Un diplôme d'études secondaires;
- Un permis de conduire de classe 3;
- Avoir un bon esprit d'équipe et de l'intérêt pour un travail municipal;
- Être disponible, honnête et autonome.

SERAIT UN ATOUT

Être en mesure d'opérer les usines de filtration et d'épuration. Le poste d'opérateur consiste à collaborer au fonctionnement des 2 usines et des réseaux, et à ce titre, voir à l'opération, l'entretien et la surveillance des équipements relatifs à l'usine de filtration et à l'usine d'épuration ainsi qu'à contrôler la qualité de l'eau potable et du rejet des eaux usées.

Toutes ces informations vous motivent?

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant le 25 septembre 2023 à 16 h à dg@st-liboire.ca

NOTE : SEULEMENT LES CANDIDATES ET CANDIDATS RETENUS SERONT CONTACTÉS



Saint-Liboire
AVIS PUBLIC

Pour donner suite à la demande de dérogation mineure à la propriété sise au 170, rue Saint-Patrice, afin de permettre le lotissement du lot 6 555 861 ayant une largeur projetée de 23,14 mètres donnant sur la rue Saint-Patrice, au lieu du 30 mètres requis par la réglementation puisque l'usage actuel du lot est commercial.

L'AVIS est donné par la soussignée, Nadine Lavallée, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Liboire que la demande de dérogation mineure sera prise en considération par le Conseil municipal lors de la séance régulière du 3 octobre 2023.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le Conseil à ce sujet pourra se présenter le **3 octobre 2023, à 19 heures**, à la salle du Conseil située au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 14^e jour du mois de septembre 2023.


Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière



Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Règlement d'urbanisme

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 361-23 CONCERNANT LES DEMANDES DE DÉMOLITION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

AVIS EST DONNÉ par la soussignée à l'effet que le Conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences d'un projet de règlement intitulé « Règlement concernant les demandes de démolition sur le territoire de la municipalité de Saint-Liboire ».

Ce projet de règlement a été adopté lors d'une séance du Conseil municipal tenue le 5 septembre 2023 et il ne contient pas de dispositions susceptibles à l'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

L'objet de ce règlement est de permettre d'interdire la démolition d'immeuble à moins que le propriétaire n'ait été autorisé par un comité sur les demandes de démolition.

La séance de consultation publique se tiendra le **mardi 3 octobre 2023, à 19 h**, à la salle du Conseil située au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire. Au cours de la séance publique, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer sur ce sujet seront entendus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal situé au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire durant les heures régulières d'ouverture. Toute personne intéressée peut donc en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 18 septembre 2023


Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière



Saint-Liboire

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION pour les années 2023, 2024 et 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Nadine Lavallée, greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Liboire, à l'effet que débutera le 1^{er} janvier 2024, le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle triennal 2023-2024-2025 d'évaluation de la municipalité, tel que préparé par monsieur Patrice Bellavance, évaluateur de la Municipalité régionale de comté de Les Maskoutains et que ledit rôle d'évaluation foncière a été déposé sous format électronique, le 11 septembre 2023, à 15 h 37 au Bureau municipal situé au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures de bureau, soit :

Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.c.F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir trois conditions :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin;
2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC des Maskoutains situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe J2S 5C6 ou y être envoyée par courrier recommandé;
3. La demande de révision peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu des articles 174 ou 174.2 ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification. Cette demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée au règlement adopté par la MRC des Maskoutains à ce sujet.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 12 septembre 2023


Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Liboire

Annick Leblanc



Saint-Liboire

Bonjour,

Je me présente, Annick Leblanc et je suis attitrée au poste d'adjointe administrative à la Municipalité de Saint-Liboire depuis quelques mois seulement. Si je ne suis pas un visage inconnu pour vous, c'est que vous m'avez déjà croisé dans une épicerie à Saint-Hyacinthe dans laquelle j'y ai travaillé pendant 32 ans. À l'âge de 18 ans, j'ai travaillé comme caissière pendant plusieurs années pour ensuite devenir adjointe administrative à la facturation au même endroit. Cependant, j'ai obtenu mon diplôme de Tenue de caisse et offres de services financiers et j'ai travaillé à la caisse populaire pendant 5 ans. Après la naissance de ma fille, je suis retournée aux études pour faire le cours d'éducatrice en service de garde dans le but d'atteindre mon vœu le plus cher qui était de travailler dans une garderie, car j'adore les enfants. J'y ai travaillé pendant quelques mois tout en travaillant à l'épicerie en coordonnant mon horaire. Malgré des déceptions qui sont parvenues dans ma vie, j'ai dû quitter ce domaine que j'aimais vraiment pour me concentrer à un seul travail à temps plein. Les épreuves de la vie que j'ai surmontées m'ont fait grandir et évoluer au travers de ma route. Aujourd'hui, je suis une femme heureuse et épanouie dans chaque sphère de ma vie.

J'habite à Saint-Liboire depuis 6 ans et j'en suis très fière ! Lorsque quelqu'un me demande, il est où le bonheur ? Il m'est facile de répondre, il est à Saint-Liboire ! Lorsque j'ai vu passer par la poste, l'offre d'emploi à la Municipalité, j'ai eu le sentiment que l'emploi était pour moi. J'ai donc fait les démarches pour atteindre ce nouveau but et j'y suis parvenue. Je peux vous dire que je travaille avec une équipe merveilleuse qui se dévoue pour les citoyens. Je dois avouer que j'ai fait un grand saut après 32 ans de fidélité à l'épicerie, ce fut une décision qui m'a amené à réfléchir, mais je suis fière de moi, car je continue à me dévouer et à évoluer, dans un milieu extraordinaire !

Au plaisir de se rencontrer !

BIBLIO

SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

Nouvelles acquisitions

Romans adulte

- La biscuiterie Saint-Claude. 1 et 2 / Lorrain, France
- À la croisée des chemins. 1 / Tremblay-D'Essiambre, Louise
- Atlas : l'histoire de Pa Salt / Riley, Lucinda
- Le droit au pardon / Grisham, John
- Une belle vie / Grimaldi, Virginie
- Insaisissable / McKenzie, Catherine

Documentaires adulte

- Soyez l'expert de votre tout-petit / Bilodeau, Mélanie
- Tellement frais / O'Gleman, Geneviève

Romans Jeunesse

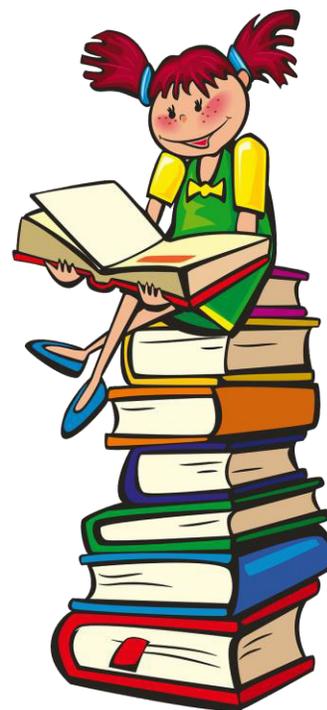
- P'tit Sherlock : je lis, j'enquête. Mystère en classe de mer / Prévot, Pascal
- P'tit Sherlock : je lis, j'enquête. L'affaire des poissons rouges / Prévot, Pascal
- Journal d'un noob. 1, Guerrier / Cube Kid

Documentaires jeunesse

- Nutshimit : un bain de forêt / Mollen Dupuis, Melissa

Albums

- Un monde nommé pluriel / Garant-Rousseau, Marie-Claude
- Promenade dans les prés / Hayashi, Emir
- Mais qui fait tout ce bruit? / Claire, Céline
- Aaah! bécédaire / Turgeon, Élane
- Cacarico! / Smallman, Steve
- Merci Souris! / Pace, Anne Marie
- Charabia reste sur sa faim / Denault, Sabrina



BIBLIO SAINT-LIBOIRE

21. Place Mauriac
450-793-4751

De retour,
la bibliothèque sera
ouverte le deuxième
et le quatrième
samedi du mois de
9 h 30 à 11 h 30
pour les mois de
septembre à juin.



Club
de lecture
d'été
TD



Voici les Gagnants du club de lecture 2023

**Victoria Duquette
Kamylia Paradis
Tommy Dupuis
Carl Brunelle
Mathilde Bazinet
Etienne Bonneau
Billy Bouchard
Élizabeth Bilodeau**

Félicitations!

Merci de votre participation!

Comité des aînés

- Le 6 octobre : Course des animaux sauvages à 19 h 00, à la salle communautaire Jean XXIII.
 - Les 11-12-13 octobre : Auberge de la Montagne coupée à Saint-Jean-de-Matha.
 - *Réservation requise.
 - Le 17 novembre : Tournoi de pétanque atout à 19 h 00, à la salle communautaire Jean XXIII.
 - Le 15 décembre : On célèbre Noël !!!
- Pour information et réservations : Denise 450-793-2396



Fadoq Saint-Liboire

- Le 18 septembre : Souper-reconnaissance de la pétanque à la salle communautaire Jean XXIII : Accueil à 17 h 30, souper à 18 h 00.
- Le 21 septembre : Dîner-anniversaire au Vieux-Duluth.
- Le 26 septembre : Bingo à 13 h 30, à la salle communautaire Jean XXIII.
- Le 10 octobre : Bingo à 13 h 30, à la salle communautaire Jean XXIII.
- Le 19 octobre : dîner-anniversaire à la Casa grecque. Le 24 octobre : Bingo à 13h30, à la salle communautaire Jean XXIII.



Club de marche

C'est un rendez-vous, les mardis de 9 h 30 à 10 h 30 devant la bibliothèque. Pour votre sécurité, on commence par des exercices de réchauffement et on termine par des exercices d'étirements. L'âge n'a pas d'importance, bienvenue à vous tous !
C'est un rendez-vous les mardis de 9 h 30 à 10 h 30.

- Le dîner de Noël aura lieu le 3 décembre. Placez cette date à votre agenda!

Comité des aînés et Fadoq Saint-Liboire

En octobre, nous reprenons les formations informatiques. En plus de service personnalisé pour des besoins spécifiques, nous vous proposerons des ateliers en petits groupes. Vous recevrez l'horaire et la programmation au cours du mois de septembre.



Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire



Invitation pour tous !

La Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire vous convie à son brunch annuel qui se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb, le **22 octobre 2023, à 11 h 30.** Toutes les paroissiennes et tous les paroissiens de l'Unité des Semeurs y sont les bienvenus ! Invitez parents et amis à se joindre à nous et venez partager ce repas familial et amical !

▪ 13 ans et +	25 \$
▪ 5-12 ans	15 \$
▪ 0-4 ans	gratuit

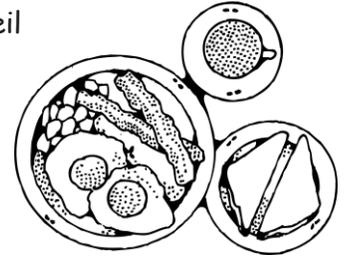
Les billets sont disponibles en vous adressant aux membres du conseil de la Fabrique ou auprès de Lucile au : 450-793-4232

N'oublions pas « La criée » !

Avez-vous des dons à offrir ? **Merci d'être là !**

Communiquez la bonne nouvelle à :

Gérald Miron au 579-245-0079 ou Denise Heine au 450-793-2396.



Une occasion pour se procurer de bons produits de chez nous !

Des prix de présence et des tirages offerts par de généreux donateurs !

Ensemble, assurons la vitalité religieuse de notre communauté et veillons à l'entretien de notre église et de notre cimetière.

Les membres de la Fabrique de Saint-Liboire :

▪ Gérald Miron, président	▪ Pierre Heine
▪ Alain Mitchel, prêtre	▪ Roger Dufresne
▪ François Lalonde	▪ Steeve Desjardins
▪ Serge Desjardins	▪ Denise Heine
▪ Lucile Morin, animatrice de la communauté	
▪ Marie-Josée Deaudelin, préposée à l'administration	

Brunch de la Fabrique de Saint-Liboire

22 octobre 2023 à 11h30

**à la Salle des Chevaliers de Colomb
de Saint-Liboire**

(1655, Rang Saint-Édouard)

Lors de la criée, vous pourrez vous procurer des produits de notre terroir, des mets préparés par des gens de chez nous,...

TIRAGES ET PRIX DE PRÉSENCE

**VENEZ EN GRAND NOMBRE
POUR LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE**

**COÛT: 13 ans et plus: 25,00\$
5 à 12 ans : 15,00\$
0 à 4 ans : Gratuit**

Gérald Miron : 579-245-0079

Journée Internationale des aînés



Saint-Liboire

Comme le veut la tradition, la Municipalité organise un brunch afin de souligner la Journée Internationale des aînés.

L'invitation est donc lancée aux citoyennes et citoyens de 60 ans et plus afin de venir partager ce succulent brunch.

Nous en profiterons pour échanger et discuter sur les principaux enjeux concernant les aînés. Bien entendu le plaisir sera au rendez-vous et quel bonheur de se rencontrer, de fraterniser, de partager et d'échanger tous ensemble.

Vous êtes donc conviés, aînés de 60 ans et plus de Saint-Liboire, à ce brunch en l'honneur de la Journée Internationale des aînés.

Date : Dimanche 1^{er} octobre 2023

Heure : 11 h 30

Endroit : Salle des Chevaliers de Colomb

1655, rang Saint-Édouard

Aux plaisirs de vous y rencontrer !

Yves Winter Maire et RQF
Responsable des questions familiales

Réservation obligatoire

----- ✂ ----- ✂ -----

COUPON RÉPONSE

Je serai présent(e) : _____ Nombre personnes : _____

Téléphone : _____

***À retourner dans la boîte aux lettres à l'Hôtel de ville au 151, rue Gabriel,
suite 102 Saint-Liboire.***

Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire Et le comité de pastorale paroissial



Messe dominicale en septembre à 9 h 00.

Dimanche 10 septembre, après la messe, ce sera la visite au cimetière.

Dimanche 24 septembre, présentation des jeunes inscrits au parcours de catéchèse, lancement des activités.

	TOUJOURS VIVANT!
CURSILLO Fin de semaine des hommes Du 13 au 15 octobre 2023 Fin de semaine des femmes Du 10 au 12 novembre 2023 Coûts Occupation simple 275\$ Occupation double 240\$ Occupation triple 225\$ Chez les Pères Trinitaires à Granby	
COMMUNIQUEZ AVEC VOS RESPONSABLES DE COMMUNAUTÉ: POUR INFORMATION : (450) 847-5156	ULTREYA! Toujours de l'avant! <u>Réservez votre place ou celle de votre filleul(e)</u> avant le 13 septembre 2023

Prière

Seigneur Jésus, tes paraboles
Sont un chemin de vie.

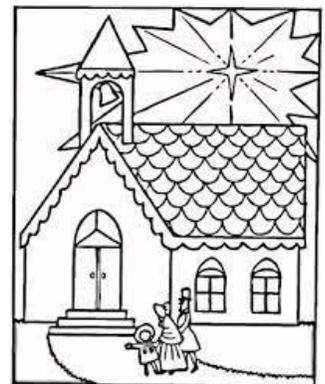
Tu nous demandes te suivre
Pour mettre en œuvre le Royaume.

Pourtant, il nous arrive d'être peu réceptifs
À ta parole et à tes appels,
Et de vivre sans espérance,
Privés de la force de ton Esprit.

Laboure le sol de notre cœur
Et réchauffe-le de ton soleil!
Tu es notre guide et notre frère,
Celui qui nous affermit et nous
soutient.

Quand nous perdons nos repères,
Que les soucis nous accaparent
Ou que nous traversons un désert,
Tends-nous la main
Et redis-nous ton amour.

Nous sommes faibles
Et lents à nous convertir.
Enracine-nous profondément en toi,
Et féconde la terre de nos missions!





Lundi 25 septembre, 19 h 15 au 1384 rue Principale à Saint-Valérien



La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 25 septembre 2023 Albert Mondor. Il pratique le métier d'horticulteur / créateur de jardins depuis plus de 30 ans. En plus de donner des cours et des conférences, il a publié plusieurs livres sur l'horticulture et animé des émissions de télé portant sur ce sujet.

Le sujet de cette première conférence présentée à 19 h 15: *Jardiner Écolo.*

Lieu : 1384 rue Principale à Saint-Valérien (salle municipale).

Lors de cette soirée, la liste des sept (7) conférences de la saison 2023-2024 sera disponible.

Aussi, un prix sera remis au gagnant(e) du concours l'*Audacieuse*.

Devenir membre

Devenez membre et bénéficiez de l'ensemble des 7 conférences ainsi que des visites de jardin organisées par la SHELTC et des rabais chez certains de nos commanditaires.

Coût de la carte de membre : 20,00\$ par personne ou 30,00\$ pour un couple.

Coût d'entrée pour les non-membres : 7,00\$

Francine Laliberté, publiciste
SHELTC



LES EMPLOIS EN ÉDUICATIONS



Vous avez certainement entendu parler dans les médias, du manque criant d'enseignants pour la rentrée scolaire 2023. En effet, si l'on visite les sites Internet des différents Centres de services scolaire du Québec, on peut y voir plusieurs offres d'emploi, et elles ne sont pas toutes au niveau de l'enseignement. Vous pourrez découvrir une multitude de postes dans lesquels un baccalauréat en éducation n'est pas requis.

Si vous aviez toujours eu un intérêt pour le milieu de l'éducation, vous pourriez saisir votre chance de l'intégrer cette année. Que ce soit au niveau des services aux élèves, de l'entretien des bâtiments, de l'administration et plus encore, il se pourrait bien que vous déteniez des compétences recherchées pour répondre aux besoins.

Les exigences relatives aux études et aux expériences en emploi varient d'un poste à l'autre. Nous vous encourageons à explorer les types d'emplois offerts dans votre région. Dans plusieurs cas, un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'Attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) peuvent être exigés. Si vous n'êtes pas certain d'avoir les acquis scolaires, nous vous invitons à communiquer avec le SARCA afin d'identifier les moyens pour les obtenir.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 5, septembre 2016

Semaine de la prévention des incendies

Cette année, le thème principal de la *Semaine de la prévention des incendies*, du 9 au 15 octobre, est : « **C'est dans la cuisine que ça se passe!** » Le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires visent ainsi à sensibiliser la population à adopter des comportements sécuritaires dans la cuisine.

Voici quelques conseils de prévention à adopter dans votre cuisine :

Généralités

- Toujours surveiller les aliments qui cuisent. Utiliser une minuterie.
- Ne jamais éteindre un feu de cuisson avec de l'eau.
- Ne pas ranger d'objets dans le four ni sur le dessus de la cuisinière.
- Garder un couvercle à proximité afin d'étouffer les flammes dès les premiers signes d'incendie.
- Avoir un extincteur portatif à portée de main dans la cuisine.
- Éviter de cuisiner si l'on a consommé trop d'alcool, de drogues ou de médicaments.
- Fermer le four ou la cuisinière avant de quitter la pièce ou le domicile.



Saviez-vous que...

- La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort.
- La fumée peut prendre seulement trois minutes pour envahir toute la maison.
- La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu.
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps.
- La consommation excessive d'alcool ou de drogue est la cause du tiers des incendies mortels.

Attention aux brûlures

- Éloigner les enfants et les animaux des appareils de cuisson.
- Utiliser des mitaines pour sortir les plats du four.
- Déposer les plats loin du bord du comptoir de cuisine pour éviter les chutes.
- Orienter la poignée des chaudrons vers l'intérieur de la cuisinière.
- Attention à vos bras et à votre visage; la vapeur dégagée par les aliments qui cuisent peut vous brûler sérieusement.

Si vos vêtements prennent feu, arrêtez-vous, jetez-vous au sol et roulez, en vous couvrant le visage.

Prévenir les feux de cuisson et de four micro-ondes

Cuisinière :

- Ne jamais jeter d'eau sur une friteuse en feu. L'eau peut occasionner une énorme boule de feu.
- Ne jamais flamber de plats sous une hotte en marche.
- Ne jamais déplacer un récipient enflammé.
- Si possible, éteindre la hotte, les éléments chauffants et ceux du four.
- **Appeler le 9-1-1**, même si le feu est éteint. Le feu peut avoir atteint le conduit de la hotte.

Four micro-ondes :

- Si le feu se déclare dans le four micro-ondes, annuler la commande de cuisson.
- Ne pas faire cuire les aliments trop longtemps.
- Éviter le papier d'aluminium dans le four micro-ondes.
- Ne jamais ouvrir la porte si le plat prend feu.
- Débrancher l'appareil si le cordon est accessible.
- **Appeler le 9-1-1**, même si le feu semble éteint.
- Faire inspecter l'appareil avant de le réutiliser.

Les enfants dans la cuisine

Pour les petits chefs en herbe, prendre le temps de les encadrer et de leur inculquer les règles de base dans une cuisine. Imposer des limites en l'absence d'adulte afin d'éviter le pire.



Utilisation des autres appareils

Réchaud à fondue, poêles à raclette, plaques chauffantes, etc. :

- Déposer le réchaud sur une surface incombustible.
- Éviter les nappes et les napperons.
- Lorsqu'un réchaud électrique est utilisé, attacher le cordon à une patte de la table loin des enfants et des animaux.
- Lors d'utilisation d'un brûleur à combustion, s'assurer qu'il est refroidi avant de le remplir. Utiliser plutôt un deuxième brûleur, au besoin.

Friteuse :

Ne jamais utiliser un chaudron. Prendre une friteuse certifiée CSA ou ULC munie d'un thermostat et l'éteindre immédiatement, une fois la cuisson terminée.



Service régional de prévention incendie
Chronique de la MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Izabelle Rioux, préventionniste
450 774-3127
prevention.incendie@mrcmaskoutains.qc.ca

Calendrier d'automne

2023

Ateliers petite enfance 0-5 ans

Carte de membre obligatoire pour toutes les activités



UNE FIN DE SEMAINE POUR MOI

Enfants de 9 mois à 12 ans

Les samedis et dimanches de 8 h à 17h

- 9 et 10 septembre
- 16 et 17 septembre
- 23 et 24 septembre
- 30 septembre et 1er octobre
- 7 et 8 octobre
- 14 et 15 octobre
- 21 et 22 octobre
- 28 et 29 octobre
- 4 et 5 novembre
- 11 et 12 novembre
- 18 et 19 novembre
- 25 et 26 novembre
- 2 et 3 décembre
- 9 et 10 décembre



12\$ pour une journée ou 22\$ pour la fin de semaine complète

BOUGER AVEC MON ENFANT

DE 9H30 À 11H30
GRATUIT

Sainte-Hélène-De-Bagot

6, 13 et 20 septembre

4, 11, 18 et 25 octobre

1er, 8, 15, 22 et 29 novembre

6, 13 et 20 décembre

Saint-Dominique

7, 14, 21 et 28 septembre

5, 12, 19 et 26 octobre

2, 9, 16, 23 et 30 novembre

7, 14 et 21 décembre

Bourg-Joli

8, 15, 22 et 29 septembre

6, 13 et 20 octobre

3, 10, 17, 24, novembre

1er, 8 et 15 décembre

Emplacement à venir

5, 12, 19 et 26 septembre

3, 10, 17, 24 et 31 octobre

7, 14, 21 et 28 novembre

5, 12 et 19 décembre



JE M'ÉVEILLE 18 - 24 MOIS

Atelier de stimulation et de découverte du développement de l'enfant.

LES SAMEDIS MATIN

de 9 h 30 à 11 h 30

- 11, 18 et 25 novembre
- 2, 9 et 16 décembre

GRATUIT



Parents et enfants ayant entre 2-5 ans

JE M'ÉVEILLE 12-18 MOIS

Atelier de stimulation et de découverte du développement de l'enfant.

LES SAMEDIS MATIN

de 9 h 30 à 11 h 30

- 23 et 30 septembre
- 14, 21 et 28 octobre
- 4 novembre

GRATUIT

VENDREDI

SOIR DÉTENTE

De 18 h à 21 h

- 8, 15, 22 et 29 septembre
- 6, 13, 20 et 27 octobre
- 3, 10, 17 et 24 novembre
- 1er et 15 décembre

6\$ par enfant, par soir

Enfants de 9 mois à 12 ans



BÉBÉ ET MOI

DE 13H À 15H

0 - 6 MOIS

- 18 et 25 septembre
- 2, 16, 23 et 30 octobre

6 - 12 MOIS

- 13, 20 et 27 novembre
- 4, 11 et 18 décembre

GRATUIT

AVOIR DES MOTS POUR LE DIRE

Atelier de stimulation du langage

DATES À VENIR!

GRATUIT



Plus d'informations et inscriptions :

responsableenfance@mfm.qc.ca
ou au 450-771-4010 poste 2226

Calendrier d'automne

2023

Ateliers pour enfants de 6 à 18 ans

Carte de membre obligatoire pour toutes les activités



JOURNÉE PÉDAGOGIQUE AUTODIDACTE

Enfants de 6 à 12 ans
De 8 h à 16h

- 28 août
- 29 août
- 17 novembre
- 8 décembre



15\$

UNE FIN DE SEMAINE POUR MOI

Enfants de 9 mois à 12 ans

Les samedis et dimanches
de 8 h à 17h

12\$ pour une journée ou
22\$ pour la fin de semaine complète

- 9 et 10 septembre
- 16 et 17 septembre
- 23 et 24 septembre
- 30 septembre et 1er octobre
- 7 et 8 octobre
- 14 et 15 octobre
- 21 et 22 octobre
- 28 et 29 octobre
- 4 et 5 novembre
- 11 et 12 novembre
- 18 et 19 novembre
- 25 et 26 novembre
- 2 et 3 décembre
- 9 et 10 décembre

AUTODIDACTE

DE 17H À 18H
Enfants de 6 à 12 ans

- 3 octobre
- 19 octobre
- 2 novembre
- 14 novembre
- 28 novembre
- 14 décembre

5\$

Journée pédagogique PAC

- 22 septembre
- 27 octobre
- 20 novembre

Enfant ayant entre 6 et 12 ans

De 8h à 16h

15\$



AIDE AUX DEVOIRS

Enfants étant en 1ère année du primaire à la 1ère année du secondaire.

Une fois par semaine,
les MARDIS ou JEUDIS
de 15h à 17h
du 19 septembre
au 14 décembre

GRATUIT



Jeunes artistes

Ados âgés entre 12 et 17 ans

LES SAMEDIS
DU 7 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE.
DE 13H30 À 15H30

GRATUIT

VENDREDI SOIR DÉTENTE

De 18 h à 21 h

- 8, 15, 22 et 29 septembre
- 6, 13, 20 et 27 octobre
- 3, 10, 17 et 24 novembre
- 1er et 15 décembre

6\$ par enfant, par soir

Enfants de
9 mois à 12 ans



Influenceur jeunesse

ADOS ÂGÉS ENTRE 12 ET 17 ANS

DATE LIMITE DE LA CANDIDATURE

LE 22 SEPTEMBRE



Plus d'informations
et inscriptions :

responsablefamille@mfm.qc.ca
ou au 450-771-4010 poste 2254



ACTIVITÉS POUR LES ADULTES ET LES AÎNÉS

INSCRIPTION

obligatoire pour toutes les activités

JEUDI LE 7 SEPTEMBRE DÈS 9H

PAR TÉLÉPHONE

450-771-4010

poste 2231

OU

EN LIGNE

www.mfm.qc.ca

Vous devez être membre de la MFM et résident de la MRC des maskoutains pour vous inscrire aux activités.

Coût de 10\$ annuellement.

INFORMATIONS :

Joanie Gagnon

450-771-4010

poste 2231

responsableadultes@mfm.qc.ca

VISITE AU MUSÉE DE L'HISTOIRE + VIGNOBLE ET RESTO
Mardi 3 octobre

180\$

CASINO DE MONTRÉAL + SPECTACLE DE NOËL ET DÎNER

180\$

Mardi 5 décembre

Détails à venir - Places limitées

ACTIVITÉS DE MISE EN FORME

MARCHE MFM

Pour les amateurs de grand air, venez faire une marche amicale dans la nature et faire de belles rencontres.

Les vendredis du 15 septembre au 3 novembre (exception du 13 et 27 octobre).
De 10h à 11h

Lieu : Parc Les Salines
Coût : 30\$ (6 semaines)

YOGA SUR CHAÎSE virtuel

Favorise la santé globale, augmente le tonus musculaire et développe l'équilibre.

Les lundis du 11 septembre au 11 décembre. (exception: 9 octobre)

De 10h à 11h

Coût : 90\$ (14 semaines)

VIACTIVE

Séances d'activités physiques adaptées aux capacités de chacun.

Les jeudis du 14 septembre au 21 décembre. (exception 23 novembre)

De 9h30 à 10h30

Lieu : Centre Humania
Coût : Contribution volontaire

MOUVEMENT PROACTIF

Séances d'exercices animées par une kinésologue. Cette activité favorise le cardio, la force, l'équilibre et la souplesse. Un combo énergique!

Les mercredis du 13 septembre au 13 décembre. De 9h30 à 10h30

Lieu : Centre Humania
Coût : 85\$ (14 semaines)

COURS DE DANSE

Du 12 septembre au 12 décembre

PLUS DE DÉTAILS À VENIR!

Centre Humania



30ème anniversaire de la MFM

30 SEPTEMBRE DE 12H À 15H

JARDIN DANIEL A. SÉGUIN

OUVERT À TOUS!

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET ACTIVITÉS SOCIALES

CONFÉRENCES

• 13 septembre à 13h
UNE RETRAITE RENTABLE

• 11 octobre à 13h
LES CITÉS DE L'INTELLIGENCE

• 8 novembre à 13h
DES CONSERVES À LA CONGÉLATION

• 6 décembre à 13h
LES SAISONS DE LA VIE

Lieu: Centre Humania
Coût : 7\$ par rencontre

INFO NUMÉRIQUE

Venez parfaire vos connaissances en lien avec les outils informatiques

De 13h à 15h
• 27 SEPTEMBRE
• 25 OCTOBRE
• 22 NOVEMBRE

Lieu: MFM
Coût: 5\$ par rencontre

MUSCLEZ VOS MÉNINGES

Ateliers visant à promouvoir la vitalité intellectuelle par le biais de différents exercices, jeux et activités ludiques.

Les jeudis 28 septembre au 30 novembre

De 13h à 15h
Lieu : MFM
Coût : 45\$

CRÉATIONS ET COMPAGNIE

Venez créer de nouvelles amitiés tout en pratiquant votre passe-temps créatif préféré.

De 13h à 15h
Les mercredis : 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre

Lieu : MFM
Coût : 5\$ par rencontre

CINÉ-DISCUSSION LES SAMEDIS

Sortie au cinéma en groupe suivi d'un temps pour discuter dans l'aire de restauration des Galeries St-Hyacinthe.

Samedi après midi (vers 12 h 30) le 23 septembre, 14 octobre, 11 novembre et 9 décembre

Lieu : Cinéma Saint-Hyacinthe
Coût : Chacun paie son billet

ATELIER BIEN-ÊTRE

L'occasion d'entreprendre un cheminement personnel sous forme d'échange et de discussion sur des sujets précis.

Jeudi le 19 octobre : Les relations

Jeudi 14 décembre : Le lâcher prise

De 10h à 12h

Lieu : MFM
Coût : 20\$ chaque rencontre

TABLETTE ET CIE.

Moment d'échange avec des étudiants du secondaire qui pourront vous aider et répondre à vos questions sur votre tablette.

Les MARDIS 10 octobre, 7 novembre et 12 décembre. De 13h45 à 15h15.

Lieu: École secondaire Saint-Joseph
Coût : 5\$ par rencontre

SORTIE RESTO!

Une occasion de socialiser, d'échanger et de rencontrer de nouvelles personnes.

DÉJEUNER les jeudis à 9h

• 14 septembre, Ben et Florentine
• 9 novembre, Le Printanier

DÎNER les jeudis à 11h30

• 12 octobre, Qualité Summum
• 7 décembre, Lussier (repas de Noël)

SOUPER les samedis à 17h30

• 30 septembre, Casa Grecque
• 28 octobre, La Piazzetta
• 25 novembre, L'authentique Szechuan
• 16 décembre, La Belle et La Boeuf

Coût : Chacun paie sa facture

SORTIES EN GROUPE

DE 13H À 15H

• CACTUS FLEURI
21 OCTOBRE 25\$

• DISTILLERIE NOROI
18 NOVEMBRE 35\$

ACTIVITÉS POUR LES PROCHES AIDANTS

HALTE-RÉPIT

La Halte-Répit accueille des personnes en perte d'autonomie afin de donner du répit à leur proche aidant. De plus, cette activité offre la possibilité aux participants de socialiser et de se divertir.

Tous les lundis de 13h30 à 16h30
Lieu : MFM
Inscription obligatoire

ATELIERS THÉMATIQUES

Les deuils blancs. Ces rencontres vous proposent une réflexion sur les deuils que la vie nous apporte.

Les lundis, 23 octobre au 13 novembre de 13h à 15h
Lieu : MFM
Coût : Gratuit

GROUPE DE SOUTIEN

Ces rencontres vous offrent l'occasion d'échanger et d'être soutenu dans votre rôle de proche aidant, et ce, dans l'écoute et le respect
Date à venir! Gratuit.

RENCONTRES D'INFORMATION

De 10 h à 12 h

• Mardi 26 septembre À vendre!

• Mardi 10 octobre Chaussée glissante!

Lieu : MFM
Coût : Gratuit

DÉJEUNER ENTRE AIDANTS

Un moment où les aidants peuvent venir discuter entre eux de façon informelle, et où il est possible de décrocher de son rôle d'aidant.

À 9H

• 25 SEPTEMBRE : Cora
• 26 OCTOBRE : Normandin
• 23 NOVEMBRE : Allô! Mon coco

Chacun paie sa facture

CAFÉ-THÉMATIQUES

21 septembre - Être à l'écoute de soi
16 novembre - Le stress de 10 h à 12 h

Lieu : MFM
Coût : Gratuit

JOURNÉE POUR SOI

13 octobre de 9h à 17h
au Jardin Daniel A. Séguin

40 \$ par personne
Conférence + atelier zen + station de soins personnels

Projet réalisé grâce au soutien financier de :





VOUS PRENEZ SOIN D'UN PROCHE? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

Si vous apportez un soutien à un membre de votre entourage qui vit une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosocial ou autre, peu importe son âge, vous êtes proche aidant.

Communiquez avec nous dès maintenant pour obtenir des services et des ressources.

Service de soutien sur mesure

SUIVI
INDIVIDUEL

GRUPE
DE SOUTIEN

ATELIERS
DIVERS

SÉANCES
D'INFORMATION

FORMATIONS

(450) 771.4010 poste 2245



Projet réalisé grâce au
soutien financier de :



Le Centre Louise Bibeau de Saint-Hyacinthe est une maison de répit qui répond aux besoins des familles Montérégiennes vivant avec une personne ayant une déficience intellectuelle avec ou sans déficience physique. Dans un milieu accueillant, stimulant ainsi que sécuritaire, le Centre

offre la garde temporaire permettant aux familles d'avoir une vie équilibrée et prévenir leur épuisement.

Le jeudi 12 octobre prochain de 16h00 à 19h00, le Centre Louise Bibeau ouvre ses portes afin que vous puissiez visiter et découvrir ses installations.

Au plaisir de vous compter parmi nous !

Joannie Sullivan
Directrice générale



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 15 août 2023 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Madame la conseillère Marie-Josée Deaudelin.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente madame Nadine Lavallée, directrice générale.

La conseillère Martine Bachand et le conseiller Claude Vadnais sont absents de la rencontre.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Nadine Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-08-169

Il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

3.2 Adoption des comptes à payer

3.3 Signatures autorisées auprès de l'institution financière

3.4 Proclamation de la semaine de la sécurité ferroviaire 2023

3.5 Demande d'appui – Moisson Maskoutaine – Campagne : J'aime ma moisson

3.6 Colloque de zone de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec – 14 septembre 2023

3.7 Constitution de l'organisation municipale de la sécurité civile

3.8 Renouvellement d'adhésion à Espace Muni

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Appel d'offres pour achat d'un camion incendie – SSI Saint-Liboire

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Mandater ingénieur réfection 9e Rang

5.2 Offre de services pour prolongement de la piste cyclable rue Saint-Patrice

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Entériner l'achat d'une pompe et moteur submersible

6.2 Décomptes progressifs 6 et 7 d'Excavation Mc.B.M. inc. – Égout et aqueduc des rues Morin-Deslauriers

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure – 15, rue Adrien-Girard

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Entériner demandes de paiement pour frais de la Salle Multifonctionnelle

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

Résolution 2023-08-170

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2023-08-171

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de juillet 2023 totalisant la somme de 1 803 233,88 \$, en plus des salaires versés au montant de 54 041,52 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Aucun compte à payer.

3.3 Signatures autorisées auprès de l'institution financière

Résolution 2023-08-172

Considérant qu'il y a lieu de modifier les signatures autorisées auprès de l'institution financière;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur le Maire, Yves Winter ainsi que le maire suppléant Claude Vadnais, en l'absence du maire, à signer conjointement avec l'une des personnes suivantes de l'administration, tous les chèques, ou ordres de paiement émis par la Municipalité de Saint-Liboire à partir de tout compte bancaire. Ces personnes étant :

- Nadine Lavallée, directrice générale
- Sylvain Laplante, directeur général adjoint
- Nancy Heins-Vallée, agente à la comptabilité
- Monic Guérin, agente administrative

De transmettre une copie de la présente à la Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe et d'abroger toute résolution antérieure traitant du même sujet.

3.4 Proclamation de la semaine de la sécurité ferroviaire 2023

Résolution 2023-08-173

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023;

Attendu que 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables;

Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023.

3.5 Demande d'appui – Moisson Maskoutaine – Campagne : J'aime ma moisson

Résolution 2023-08-174

Considérant la rencontre entre la Moisson Maskoutaine et ses partenaires du 16 juin 2023;

Considérant la campagne « J'aime ma moisson »;

Considérant la demande d'appui de la Moisson;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'appuyer la Moisson Maskoutaine;
- De déclarer que la Moisson Maskoutaine est le garde-manger reconnu de la MRC des Maskoutains;
- De transmettre la présente résolution à la Moisson Maskoutaine.

3.6 Colloque de zone de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec – 14 septembre 2023

Résolution 2023-08-175

Considérant que le colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra le 14 septembre 2023 à Saint-Marc-sur-Richelieu et que la directrice générale désire y participer;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de zone de l'ADMQ à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 14 septembre prochain, le tout moyennant la somme d'environ 250 \$ pour les frais de colloque et de rembourser tous les frais inhérents à la présente selon le règlement en vigueur.

3.7 Constitution de l'organisation municipale de la sécurité civile

Résolution 2023-08-176

Considérant que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

Considérant que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine

naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

Considérant que le conseil municipal de Saint-Liboire reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Qu'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;
- Que les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION

NOM

Coordonnateur municipal de la sécurité civile

Nadine Lavallée

Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut

Annick Leblanc

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures pour lesdites fonctions concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

3.8 Renouvellement d'adhésion à Espace Muni

Résolution 2023-08-177

Considérant la demande de renouvellement d'adhésion à Espace Muni;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'adhésion à Espace Muni pour la somme d'environ 45,99 \$ incluant les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Appel d'offres pour l'achat d'un camion Unité d'urgence – SSI Saint-Liboire

Résolution 2023-08-178

Considérant qu'il y a lieu de procéder à faire l'achat d'un camion Unité d'urgence, et tel que discuté lors de la préparation du budget 2023;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Directeur Service Incendie et la Direction générale à préparer un devis pour l'achat d'un camion Unité d'urgence, à le déposer aux élus avant de le faire parvenir à quelques soumissionnaires. L'ouverture des soumissions sera faite selon les délais et le contrat sera octroyé à une prochaine séance du conseil. La municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Mandater ingénieur réfection 9e Rang

Résolution 2023-08-179

Considérant qu'il y a lieu de mandater un ingénieur afin d'aller en appel d'offres sur invitation pour effectuer une étude géotechnique, de caractérisation environnementale de sols et matériaux granulaires pour le 9e Rang;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Charles Damian, Ingénieur de la MRC afin d'aller en appel d'offres sur invitation pour effectuer une étude géotechnique, de caractérisation environnementale de sols et matériaux granulaires pour le 9e Rang, du rang Saint-Georges (route 211) à la limite de la municipalité de Saint-Dominique.

5.2 Offre de services pour prolongement de la piste cyclable rue Saint-Patrice

Résolution 2023-08-180

Considérant l'offre de services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour les travaux de prolongement de la piste cyclable de la rue Saint-Patrice, entre le chemin de fer et la rue Croteau;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour le prolongement de la piste multifonctionnelle de la rue Saint-Patrice, entre le chemin de fer et la rue Croteau, datée du 3 juillet 2023 pour le volet conception seulement au montant d'environ 8 728,50 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat d'une pompe et moteur submersible

Résolution 2023-08-181

Considérant qu'une de nos pompes a rendu l'âme et que nous avons dû la remplacer par celle en réserve;

Considérant le besoin de faire l'achat d'une pompe et moteur submersible pour en avoir en réserve;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat d'une pompe et moteur submersible chez Bisson Service inc. selon sa soumission datée du 7 août 2023 au montant d'environ 4 888,79 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

À noter que ce montant pourra être admissible au programme de la TECQ.

6.2 Décomptes progressifs 6 et 7 d'Excavation Mc.B.M inc. – Égout et aqueduc des rues Morin-Deslauriers

Le conseiller Jean-François Chagnon déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations.

Résolution 2023-08-182

Considérant la demande d'Excavation Mc.B.M. inc. pour les décomptes progressifs 6 et 7 dans le dossier d'égout et d'aqueduc des rues Morin-Deslauriers;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation de paiement de notre ingénieur Jean Beauchesne de WSP:

- D'accepter le sixième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. inc. au montant de 139 886,30 \$;
- D'accepter le septième décompte progressif d'Excavation Mc.B.M. inc. au montant de 112 512,17 \$ et d'en effectuer les paiements.

À noter qu'une partie de cette somme sera prise à même le programme FIMEAU.

Le conseiller Jean-François Chagnon reprend son siège à la fin de ce point.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure – 15, rue Adrien-Girard

Résolution 2023-08-183

Considérant que la Municipalité a reçu une demande d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire sur lot 5 650 911;

Considérant que la demande de permis a été déposée le 14 juin 2023;

Considérant que la propriété visée par la demande de permis est un terrain de coin de rue;

Considérant que le terrain possède une cour avant et une cour avant

secondaire;

Considérant que la marge de recul pour la construction d'un bâtiment accessoire dans la cour avant secondaire doit respecter la marge de recul avant prescrite dans la zone;

Considérant que l'implantation projetée ne nuit pas à la visibilité et à la sécurité des passants sur la rue Adrien-Girard;

Considérant que la demande ne pose pas préjudice à aucun voisin;

Considérant que le terrain en arrière appartient à la Municipalité de Saint-Liboire;

Considérant qu'il n'y a pas d'autre espace permettant l'implantation d'un bâtiment accessoire de cette dimension sur le terrain;

Considérant que l'architecture du bâtiment accessoire projeté s'harmonise bien avec le bâtiment principal construit;

Considérant que les personnes intéressées ont eu l'occasion de se faire entendre par le Conseil ce jour suite à la publication d'un avis public à cet effet en date du 24 juillet 2023;

Considérant qu'aucun citoyen n'a demandé à être entendu;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que selon la recommandation du CCU :

- D'autoriser la demande de dérogation mineure numéro DDM2023-07-01 déposée par les propriétaires, afin de permettre l'implantation du bâtiment accessoire, remise, dans la marge de recul de la cour avant secondaire à 5,48m de la limite du terrain, au lieu du 7,60m prescrit dans la zone H-18 par le règlement de zonage 86-97.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Entériner demandes de paiement pour frais de la Salle Multifonctionnelle

Résolution 2023-08-184

Considérant la demande de paiement formulée par les Loisirs St-Liboire inc. concernant l'étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols de la Salle multifonctionnelle des Loisirs Saint-Liboire inc.;

Considérant la demande de paiement formulée par les Loisirs St-Liboire inc. concernant les frais d'architecte du projet de la Salle multifonctionnelle des Loisirs Saint-Liboire inc.;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les factures suivantes étant associées à la construction d'une future salle multifonctionnelle qui bénéficiera à toute la Municipalité :

- Facture reçue le 20 juillet 2023 des Loisirs St Liboire inc. concernant l'étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols au montant de 12 300 \$;
- Facture reçue le 27 juillet 2023 des Loisirs St Liboire inc. concernant les frais d'architecte au montant de 6 000 \$ et d'en effectuer les paiements.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : Jardi-Boire et CCR

Monsieur Jean-François Chagnon : Comité Politique de la Famille

Monsieur Claude Vadnais : Absent

Monsieur Yves Taillon : CCU et Comité des aînés

Monsieur Serge Desjardins : CCR

Madame Martine Bachand : Absente

Monsieur le Maire, Yves Winter : MRC, Expo agricole de Saint-Hyacinthe,
Les Fleurons du Québec et CDC

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 5 juillet au 15 août 2023 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2023-08-185

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19 h 26.

Yves Winter,

Maire

Nadine Lavallée,

Directrice générale et greffière-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 5 septembre 2023.



Saint-Liboire



COPIE
DU CENTRE.COM

IMPRIMERIE COMMERCIALE
CAPTATION & WEBDIFFUSION

T 450 513-0468

17145 grand rang St-François
St-Hyacinthe QC J2T 5H2

info@copieducentre.com
www.copieducentre.com

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 5 septembre 2023 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Claude Vadnais, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente madame Nadine Lavallée, directrice générale.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Nadine Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Modification de l'ordre du jour

Résolution 2023-09-186

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 septembre 2023 :

- 7.2 – Approbation des plans et documents pour infrastructures urbaines phase 2 – Le Ramezay

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

1.2 Modification de l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2023

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

3.2 Adoption des comptes à payer

3.3 Nomination au Comité de la Politique de la Famille - CPF

3.4 Journée internationale des personnes âgées - Proclamation

3.5 Offre de services professionnels – Services juridiques

3.6 Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature – Reconnaissance à titre de Municipalité amie des enfants (MAE)

3.7 Offre de services professionnels – Services juridiques

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Achat radio mobile numérique

4.2 Entériner la démission d'un pompier

4.3 Formation en gestion d'intervention - Officiers

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Rechargement des rues Saules et Tilleuls et de la route Martel

5.2 Offre de services Un à Un architectes - Entrepôt à sel

5.3 Offre de services ingénieurs Larocque-Cournoyer - Entrepôt à sel

5.4 Entériner l'offre de services Laboratoires de la Montérégie inc. – Entrepôt à sel

5.5 Droit de passage pour la saison Quad 2023-2024

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat d'une sonde pour le puits numéro 1

6.2 La semaine québécoise de réduction des déchets 2023 - Proclamation

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Premier projet de règlement numéro 361-23 abrogeant le Règlement 358-23 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la municipalité de Saint-Liboire - Avis de motion

7.2 Approbation des plans pour infrastructures urbaines Phase 2 – Le Ramezay

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Entériner demande de paiement pour frais de la Salle Multifonctionnelle

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-09-187

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté avec le retrait du point suivant :

- 5.5 – Droit de passage pour la saison de Quad 2023-2024

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2023

Résolution 2023-09-188

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2023 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement numéro 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2023-09-189

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois d'août 2023 totalisant la somme de 468 949,67 \$, en plus des salaires versés au montant de 58 702,66 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2023-09-190

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 109 740,68 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général

d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3 Nomination au Comité de la Politique de la Famille – CPF

Résolution 2023-09-191

Considérant qu'un poste est vacant au sein du Comité de la Politique de la Famille;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Josyane Frappier au sein du Comité de la Politique de la famille à titre de membre citoyenne.

3.4 Journée Internationale des personnes âgées - Proclamation

Résolution 2023-09-192

Considérant que l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 1er octobre comme la Journée internationale des personnes âgées;

Considérant que les municipalités et les MRC marqueront ensemble la « Journée internationale des personnes âgées »;

Considérant le thème de cette journée pour 2023 est Bien vieillir, un heureux défi;

Considérant que les aînés de la MRC des Maskoutains sont présents dans tous les aspects de nos vies : ils sont nos parents, nos grands-parents, nos enseignants, nos bénévoles, nos mentors, nos voisins et nos collègues de travail;

Considérant que la « Journée internationale des personnes âgées » est axée sur la célébration et la reconnaissance des contributions faites par les aînés pour améliorer leurs collectivités, leurs familles et leurs milieux de travail;

Considérant que cette journée veut démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement de la société et attirer l'attention sur le phénomène démographique qu'est le vieillissement de la population;

Considérant que chaque jour, les aînés de la MRC des Maskoutains contribuent grandement au développement économique et social de nos municipalités et favorisent un vieillissement actif;

Considérant qu'il y a lieu de sensibiliser la population maskoutaine à cette réalité et à la contribution des aînés dans nos milieux;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la journée du 1er octobre 2023 comme étant la Journée internationale des personnes âgées afin de sensibiliser et d'encourager la population de la MRC des Maskoutains à reconnaître le rôle crucial que jouent les aînés dans notre collectivité.

3.5 Offre de services professionnels – Services juridiques

Résolution 2023-09-193

Considérant la réception de deux offres de services professionnels pour services juridiques pour l'année 2024;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Liboire autorise le maire et la directrice générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

3.6 Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature – Reconnaissance à titre de Municipalité amie des enfants (MAE)

Résolution 2023-09-194

Considérant la volonté manifestée et les démarches entreprises par la municipalité pour devenir Municipalité amie des enfants (MAE);

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser et d'approuver le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des enfants (MAE);
- De confirmer que monsieur le conseiller Jean-François Chagnon ainsi que madame Nadine Lavallée directrice générale soient les porteurs du dossier Municipalité amie des enfants (MAE);
- Que la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin;
- De confirmer formellement l'engagement de la Municipalité de Saint-Liboire à mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les trois (3) engagements figurant audit dossier de candidature pour la reconnaissance MAE;
- Que la municipalité s'engage à :
 1. Mettre en œuvre les trois engagements inscrits au dossier de candidature Municipalité amie des enfants;
 2. Annoncer publiquement l'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des enfants. Ex. : Organiser un événement de lancement, une campagne de communication, faire l'annonce lors du conseil municipal;
 3. Promouvoir les droits de l'enfant en célébrant chaque année la Journée mondiale des droits de l'enfant le 20 novembre;
 4. Tout au long des trois prochaines années, communiquer votre appartenance au réseau Municipalité amie des enfants et diffuser l'état d'avancement de vos engagements, ainsi que toutes autres actions réalisées en faveur des enfants auprès de la population et notamment auprès des enfants;
 5. Après 18 mois, effectuer un suivi auprès d'Espace MUNI sur l'état d'avancement des engagements en envoyant un rapport de mi-étape.

3.7 Offre de services professionnels – Services juridiques

Résolution 2023-09-195

Considérant la réception de deux offres de services professionnels pour services juridiques pour l'année 2024;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Liboire autorise le maire et la directrice générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Achat radio mobile numérique

Résolution 2023-09-196

Considérant le besoin de faire l'acquisition d'un radio mobile numérique UHF pour le service incendie;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un radio numérique UHF selon la soumission numéro 3225 de Les TéléSystèmes du Québec au montant d'environ 1 696 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

4.2 Entériner la démission d'un pompier

Résolution 2023-09-197

Considérant la lettre de démission du pompier Gabriel Fredette;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la démission du pompier Gabriel Fredette, et ce, en date du 10 août 2023. Le conseil municipal désire souhaiter à monsieur Fredette, la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

4.3 Formation en gestion d'intervention – Officiers

Résolution 2023-09-198

Considérant la demande du Directeur du Service Incendies afin de mettre à jour la formation sur la gestion d'intervention de nos officiers;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la formation sur la gestion d'intervention selon la soumission reçue le 21 août 2023 de 345 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. À noter que cette formation est offerte aux officiers seulement.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Rechargement route Martel, rues des Saules et des Tilleuls

Résolution 2023-09-199

Considérant qu'il s'avère nécessaire de procéder à recharger la route Martel ainsi que les rues des Saules et des Tilleuls;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à faire le rechargement des rues et route suivantes, selon les soumissions de Excavation Sylvain Plante et fils inc. reçues les 14 août 2023 :

- Rue des Tilleuls au montant de 15 049,15 \$;
- Rue des Saules au montant de 28 208,45 \$;
- Route Martel au montant de 32 945,60 \$ en plus des taxes applicables et d'en effectuer les paiements.

À noter que la moitié de la facture concernant la route Martel devrait être acquittée par la Municipalité de Saint-Dominique, l'entretien étant payable par les deux municipalités.

5.2 Offre de services Un à Un architectes - Entrepôt à sel et garage

Résolution 2023-09-200

Considérant l'offre de services reçue de Un à Un architectes pour le suivi de chantier concernant le projet d'entrepôt à sel et garage;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Un à Un architectes pour le suivi de chantier selon la soumission datée du 21 août 2023 au montant de 8 600 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.3 Offre de services ingénieurs Larocque-Cournoyer - Entrepôt à sel et garage

Résolution 2023-09-201

Considérant l'offre de services reçue de Ingénieurs Larocque-Cournoyer pour le suivi de chantier concernant le projet d'entrepôt à sel et garage;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Serge Desjardins et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Ingénieurs Larocque-Cournoyer pour le suivi de chantier selon la soumission datée du 22 septembre 2022 au taux horaire variant de 90 \$ à 155 \$ selon le professionnel plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.4 Entériner l'offre de services Labo Montérégie – Entrepôt à sel et garage

Résolution 2023-09-202

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'offre de services de Laboratoires de la Montérégie inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le projet de construction entrepôt à sel et garage selon la soumission datée du 21 août 2023 au montant d'environ 13 045 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.5 Droit de passage pour la saison de Quad 2023-2024

Ce point a été retiré par la résolution 2023-09-187

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Achat d'une sonde pour le puits numéro 1

Résolution 2023-09-203

Considérant le besoin de faire l'achat d'une sonde de remplacement du puits numéro 1;

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une sonde de remplacement du puits numéro 1 selon la soumission de Contrôle PM datée du 28 août 2023 au montant d'environ 3 066 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.2 La semaine québécoise de réduction des déchets 2023 - Proclamation

Résolution 2023-09-204

Considérant que l'édition 2023 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 20 au 29 octobre;

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Considérant qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Liboire proclame la semaine du 20 au 29 octobre 2023 "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement par la réduction du gaspillage alimentaire, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Premier projet de règlement numéro 361-23 abrogeant le Règlement 358-23 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la municipalité de Saint-Liboire - Avis de motion

Avis de motion

Résolution 2023-09-205

Avis de motion est donné par le conseiller Yves Taillon à l'effet que lors d'une prochaine réunion, régulière, spéciale ou d'ajournement, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le règlement numéro 361-23 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la municipalité de Saint-

Liboire.

L'objet de ce règlement est de permettre d'interdire la démolition d'immeuble à moins que le propriétaire n'ait été autorisé par un comité sur les demandes de démolition.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

Résolution d'adoption du premier projet de règlement numéro 361-23 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la municipalité de Saint-Liboire

Résolution 2023-09-206

Attendu qu'en vertu des articles 148.0.2 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une municipalité doit adopter un règlement sur la démolition d'immeubles;

Attendu que le Règlement numéro 90-97 sur les permis et certificats est en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire et exige un certificat de démolition avant de procéder à celle-ci;

Attendu qu'un règlement sur la démolition d'immeubles peut s'avérer utile à la réglementation d'urbanisme, notamment pour la protection du patrimoine bâti et la réutilisation du sol dégagé;

Attendu que le Conseil municipal désire permettre aux citoyens d'être entendus concernant les demandes de démolition portant atteinte au patrimoine bâti de la municipalité;

Attendu que le Conseil municipal juge à propos d'encadrer les projets de démolition d'immeubles sur son territoire;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 5 septembre 2023;

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE 3 OCTOBRE 2023 À 19 H**



Saint-Liboire



**COPIE
DU CENTRE.COM**

**IMPRIMERIE COMMERCIALE
CAPTATION & WEBDIFFUSION**

T 450 513-0468

17145 grand rang St-François
St-Hyacinthe QC J2T 5H2

info@copieducentre.com
www.copieducentre.com



GENEVÈVE BÉLISLE
HYGIÉNISTE DENTAIRE

**SOINS DENTAIRES PRÉVENTIFS
AVEC AIRFLOW**

- ♥ Traitement tartre et taches
- ♥ Nettoyage dentaire
- ♥ Blanchiment sous prescription
- ♥ Entretien implants
- ♥ Suivi en parodontie

450.209.2915 @genevievebelisleHD
genevieve@soinsdentairespreventifs.ca
276 rue Chicoine, St-Liboire QC J0H 1R0
www.soinsdentairespreventifs.ca



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**LIVRAISON
GRATUITE**

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Membre affilié à



Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690
514 456-8690
Fax: 450 253-0017
info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca

A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605
info@coopauxpetitssoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Gestion de patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

Rénovations J.G. Daudelin Inc.

C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

Jean-Guy Daudelin
R.N.Q. 1244-2004-20

Détaillant autorisé
SERRUPRO

Centre de
Rénovation
A.L.

2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MVAC** *JohnnyVAC*

www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

**constructions
DESLANDES**

1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

RBQ 2864-2908-53

Nos professionnels

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécaméra
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Écoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, *propriétaire*

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

RE/MAX
RENAISSANCE

AGENCE IMMOBILIÈRE
906 Rue Des Capucins, Bureau 203
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3S6

MARYSE MORIN



COURTIER IMMOBILIER
AGRÉÉ DA

C. 450 223-4684
B. 450 771-7707

maryse.morin@remax-quebec.com
remax-quebec.com



Plomberie - chauffage
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !

admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com

450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Proprio
Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE

**À vendre par
le proprio
...et son courtier!**

Michèle
Sansoucy

Courtier immobilier
résidentiel



450 779-8465

msansoucy@propiodirect.com



*Les couleurs terres
et les différentes
essences de bois*

— AMÈNENT —

*un vent
de fraîcheur
printanier.*



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785

